



RAPPORT RSE



COFATECH

2018/2019



Sommaire

I – L’entreprise COFATECH.....	3
II – Notre engagement RSE.....	4
III – Notre engagement au Global Compact des Nations Unies renouvelé.....	5
IV – Notre démarche RSE.....	6
1 – Notre Charte RSE.....	6
2 – Les 5 axes de notre Charte RSE.....	7
V – Nos actions.....	8
1 – Gouvernance de l’entreprise.....	8
2 – Capital Humain.....	11
3 – Prévention de l’environnement.....	16
4 – Relations avec les clients et les fournisseurs.....	21
5 – Ancrage local.....	23
VI – Communication sur le Progrès.....	24
1 – Les 10 principes du Global Compact.....	24
2 – Tableau de concordance.....	25

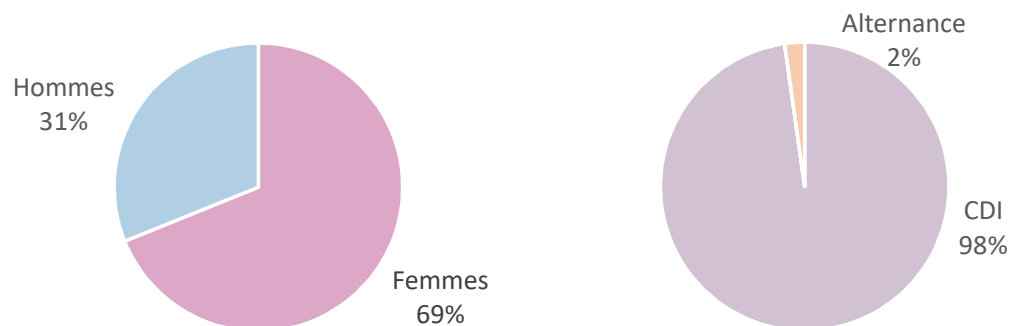


I - L'entreprise COFATECH

Fondée en 1993 par son actuelle Présidente, Madame Dominique Lourel, COFATECH est une entreprise familiale à taille humaine, spécialisée dans le conditionnement des produits cosmétiques et de parfumerie en mono-doses (sachets, fioles sur encart, flowpacks, mini-up, berlingots, ...).

La société emploie à ce jour 45 collaborateurs.

Répartition de l'effectif :



Recrutement en 2018 :

4 CDI 1 CDD 1 alternance

Consommations en 2018 :



Electricité : 603890 kWh



Gaz : 131545 kWh



Eau : 443 m³



Déchets : 83920 kg

Dont 47 % ont été revalorisés par des prestataires

III – Notre engagement au Global Compact des Nations Unies renouvelé



COFATECH
ZI Nord
6 rue des Forges
86200 LOUDUN
FRANCE
www.cofatech.fr

H.E. António Guterres
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Loudun, le 11 Juillet 2019

Objet : Déclaration d'engagement

Honorable Secrétaire-Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la société COFATECH renouvelle son soutien au Global Compact des Nations Unies.

Membre du Pacte Mondial depuis le 27 Juillet 2018, nous exprimons de nouveau notre engagement envers les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Notre société est devenue en 25 ans un partenaire majeur de l'industrie cosmétique et de la parfumerie française dans le domaine de l'échantillonnage et de la mono-dose. COFATECH est d'ores et déjà activement engagé en faveur des enjeux de la RSE au travers de la relation mutuellement bénéfique qu'elle entretient avec ses parties prenantes et des référentiels ou autres initiatives qu'elle applique déjà à ses activités (*norme ISO 22716, charte RSE, label ECOCERT, valorisation des déchets, ...*).

Nous nous engageons à publier annuellement une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des dix principes. Nous présentons aujourd'hui notre première COP, niveau « GC Active ».

Meilleures salutations,

Dominique LOUREL
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. LOUREL', written over a horizontal line.

IV – Notre démarche RSE

1 - Notre Charte RSE



CHARTRE RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES (RSE) ET DEVELOPPEMENT DURABLE

COFATECH s'engage sur 5 axes pertinents au regard de son investissement dans la RSE et la prise en compte de ses parties prenantes :

1 – Gouvernance de l'entreprise : Intégrer les principes de responsabilité sociétale dans nos pratiques liées à nos activités. Valoriser les actions mises en place et améliorer notre performance globale. Communiquer avec nos parties prenantes.

2 – Capital Humain : Favoriser le bien-être des salariés et leur développement professionnel. Faire bénéficier chaque collaborateur de conditions de travail propices. Promouvoir le dialogue social.

3 – Prévention de l'environnement : Prendre en compte l'impact de nos activités sur l'environnement. Protéger et préserver la biodiversité des actes liés à notre métier en optimisant nos consommations énergétiques et en utilisant des matières plus respectueuses de l'environnement.

4 – Relations avec les clients et les fournisseurs : Améliorer en continu la satisfaction de nos clients. Sensibiliser nos parties prenantes sur les enjeux sociétaux et environnementaux. Entretien de partenariats durables avec nos fournisseurs locaux.

5 – Ancrage local : Participer au développement socio-économique du territoire local.

1 – GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

- 1.1 – Certification ISO 22716 (BPF Cosmétique)
- 1.2 – Déploiement d'un Système de Management Intégré
- 1.3 – Approche processus
- 1.4 – Approche systématique des activités par les risques
- 1.5 – Identification des parties prenantes et communication avec elles
- 1.6 – Communication sur le Global Compact
- 1.7 – Evaluation EcoVadis

Version 1 du 21/05/2019

1/2

2 – CAPITAL HUMAIN

- 2.1 – Santé et sécurité des collaborateurs
- 2.2 – Dialogue et conditions de travail
- 2.3 – Formation
- 2.4 – Motivation des salariés
- 2.5 – Elimination de la discrimination, du travail forcé et du travail des enfants – Lutte contre les inégalités

3 – PREVENTION DE L'ENVIRONNEMENT

- 3.1 – Réduction de nos impacts, liés à nos activités, sur l'environnement
- 3.2 – Analyse du cycle de vie
- 3.3 – Gestion des ressources
- 3.4 – Préservation de la biodiversité et des paysages

4 – RELATIONS AVEC LES CLIENTS ET LES FOURNISSEURS

- 4.1 – Mesure et analyse du niveau de satisfaction des clients
- 4.2 – Sensibiliser
- 4.3 – Accompagnement de nos fournisseurs et prestataires de proximité sur des questions liées à l'environnement
- 4.4 – Sélection et référencement des fournisseurs responsables
- 4.5 – Communication de nos bonnes pratiques à nos parties prenantes

5 – ANCRAGE LOCAL

- 5.1 – Concertation locale / Dialogue
- 5.2 – Implication de l'entreprise dans son territoire local (développement socio-économique)

Version 1 du 21/05/2019

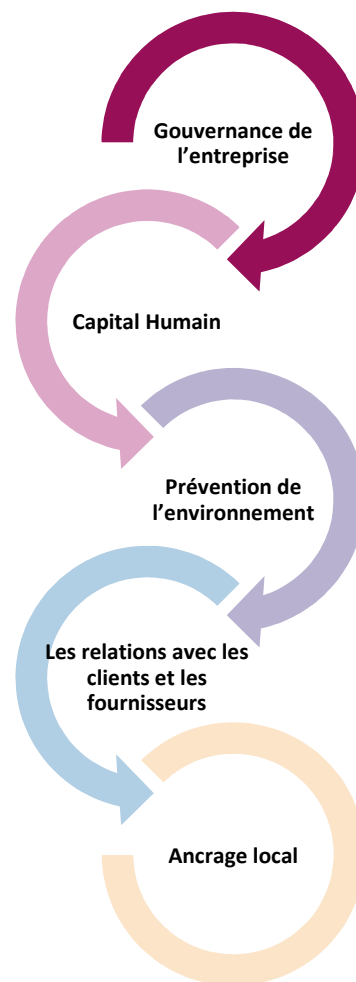
2/2

IV – Notre démarche RSE

2 – Les 5 axes de notre Charte RSE

Favoriser le bien-être des salariés et leur développement professionnel. Faire bénéficier chaque collaborateur de conditions de travail propices. Promouvoir le dialogue social.

Améliorer en continu la satisfaction de nos clients. Sensibiliser nos parties prenantes sur les enjeux sociétaux et environnementaux. Entretien des partenariats durables avec nos fournisseurs locaux.



Intégrer les principes de responsabilité sociétale dans nos pratiques, liées à nos activités. Valoriser les actions mises en place et améliorer notre performance globale. Communiquer avec nos parties prenantes.

Prendre en compte l'impact de nos activités sur l'environnement. Protéger et préserver la biodiversité des actes liés à notre métier en optimisant nos consommations énergétiques et en utilisant des matières plus respectueuses de l'environnement.

Participer au développement socio-économique du territoire local.

V – Nos actions

1 - Gouvernance de l'entreprise



1.1 - Certification ISO 22716 (BPF Cosmétique)

Afin de valoriser son savoir-faire, COFATECH s'est engagée dans une démarche de certification ISO 22716 relative aux Bonnes Pratiques de Fabrication des produits cosmétiques.

Objectif 2018/2019 : Être certifiée ISO 22716 fin 2019.

Résultats : Un audit a été réalisé par l'organisme INTERTEK afin d'évaluer notre situation au regard de la norme ISO 22716. Un plan d'actions a été établi afin de répondre aux exigences des BPF cosmétiques et est en cours de réalisation.

Objectif 2019/2020 : Être certifiée ISO 22716 fin 2019.

1.2 - Déploiement d'un Système de Management Intégré

Un Système de Management Intégré a été déployé afin de structurer notre système, d'améliorer nos pratiques et de piloter la performance de COFATECH.

Objectif 2018/2019 : Mise en place du Système de Management Intégré avant fin juin 2019.

Résultats : Système de Management Intégré déployé à 100 %.

Objectif 2019/2020 : Améliorer la performance globale de COFATECH.

V – Nos actions

1 - Gouvernance de l'entreprise



1.3 - Approche processus

Une approche processus a permis de mettre au cœur de notre organisation la satisfaction de nos clients. Une cartographie des processus a été établie. Pour chaque processus, une carte d'identité décrivant ses éléments d'entrées et ses livrables a été définie.

Objectifs 2018/2019 : Réaliser la cartographie des processus.

Réaliser des ateliers avec chaque pilote de processus afin d'établir les cartes d'identité processus.

Résultats : La cartographie des processus et les cartes d'identité processus ont été établies à 100%.

Objectif 2019/2020 : Réaliser les revues de processus.

1.4 - Approche systématique des activités par les risques

Une analyse des risques a été réalisée sur chaque processus, permettant d'identifier les risques critiques à maîtriser. Des actions d'amélioration sont mises en œuvre afin de minimiser ces risques.

Objectifs 2018/2019 : Réaliser des ateliers afin d'établir l'analyse des risques de chaque processus.

Proposer des actions d'amélioration afin de pallier les risques critiques.

Résultats : Les analyses des risques ont été réalisées à 100%.

Un recensement de proposition d'actions d'amélioration a été fait. Ces actions restent à être validées par la Direction.

Objectif 2019/2020 : Réviser l'analyse des risques.

V – Nos actions

1 - Gouvernance de l'entreprise



1.5 – Identification des parties prenantes et communication avec elles

COFATECH échange avec ses partenaires (clients, fournisseurs, ...) sur son engagement vis-à-vis de la RSE et sur sa volonté d'améliorer ses performances sociétales et environnementales.

De plus, COFATECH communique sur sa politique RSE via son site internet : <https://www.cofatech.fr/>

Objectif 2018/2019 : Communiquer sur son engagement RSE auprès de ses parties prenantes.

Résultats : L'équipe encadrante est totalement informée de notre démarche RSE, ainsi que nos principaux clients.

Objectif 2019/2020 : Elargir la communication à l'ensemble du Personnel de COFATECH et à l'ensemble de ses parties prenantes.

1.6 – Communication sur le Global Compact

Objectif 2019/2020 : Communiquer à l'ensemble du Personnel sur notre engagement vis-à-vis des dix principes du Global Compact.

Diffuser ce rapport RSE à l'ensemble du Personnel.

1.7 - Evaluation EcoVadis

Notre performance RSE a été évaluée par l'organisme EcoVadis.

Nous avons obtenu la note de 50/100, ce qui nous a permis de recevoir la distinction « Silver ».

Objectif 2018/2019 : Compléter le questionnaire EcoVadis avant le 20/07/2018.

Résultat : L'évaluation a été réalisée à 100% dans le temps imparti.

Objectif 2019/2020 : Être réévaluée en août 2019 par EcoVadis pour obtenir le niveau « Gold ».



V – Nos actions

2 – Capital Humain



2.1 - Santé et sécurité des collaborateurs

- ❖ Un enregistrement des accidents de travail était jusque-là réalisé. Nous avons mis en place des indicateurs permettant de mesurer les taux de fréquence et de gravité.

Objectif : 0 accident de travail.

Résultats : En 2018, 1 accident de travail a été recensé.

Taux de fréquence = 12,8 % Taux de gravité = 0,29%

- ❖ A COFATECH, 6 salariés sont des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST). Ils sont reconnaissables par leur charlotte de couleur bleue et au macaron présent sur leur blouse. Un trombinoscope des SST est également affiché à l'entrée du Personnel.

Objectif 2018/2019 : Assurer le renouvellement des SST.

Résultat : Le renouvellement des SST a été réalisé en décembre 2018.

Objectif 2019/2020 : Renouveler les SST en décembre 2020.

- ❖ Nous nous assurons que des Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont mis à la disposition du Personnel. Les chaussures de sécurité sont renouvelées une fois par an.

Objectifs 2018/2019 : Faire bénéficier 100% du Personnel d'EPI (blouse, charlotte, chaussures de sécurité, bouchons d'oreilles).

Renouveler les chaussures de sécurité.

Résultats : 100% du Personnel disposent d'EPI.

Les chaussures de sécurité ont été renouvelées courant l'été 2018.

Objectifs 2019/2020 : Renouveler les chaussures de sécurité courant l'été 2019.

Mettre en place des bouchons d'oreilles personnalisés.



V – Nos actions

2 – Capital Humain



2.1 - Santé et sécurité des collaborateurs (suite)

- ❖ COFATECH fait bénéficier ses collaborateurs d'une mutuelle d'entreprise.

Objectif : Faire bénéficier 100% des salariés d'une mutuelle.

Résultat : 100% des collaborateurs bénéficient de la mutuelle d'entreprise.

- ❖ La sécurité des salariés passe également par la maîtrise du risque incendie. Deux panneaux de point de rassemblement ont été installés. Des plans d'évacuation sont présents dans les locaux.

Objectif 2019/2020 : Réaliser un exercice d'évacuation incendie.

- ❖ Une analyse des risques professionnels est réalisée chaque année, afin d'évaluer les risques liés au travail.

Objectif 2018/2019 : Mettre à jour le Document Unique en 2018.

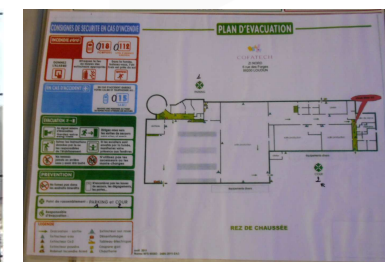
Résultat : Le Document Unique a été mis à jour en 2018 et est en cours de révision pour 2019.

Objectifs 2019/2020 : Mettre à jour le Document Unique en 2019.

Sensibiliser l'ensemble du Personnel aux gestes et postures afin de réduire les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).

2.2 - Dialogue et conditions de travail

- ❖ COFATECH adhère aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, applique les conventions de l'Organisation Internationale du Travail et respecte la réglementation française et la convention collective (IDCC 1555).



V – Nos actions

2 – Capital Humain



2.2 - Dialogue et conditions de travail (suite)

- ❖ La Direction souhaite améliorer le dialogue avec les salariés et les conditions de travail de chacun, et ainsi contribuer à la performance économique de l'entreprise.

Objectifs 2019/2020 : Mettre en place un Comité Social et Economique.

Réaliser un entretien annuel « de progrès ».

Réaliser une enquête de « bien-être » sur le lieu de travail.

Mettre en place une boîte à idées afin de permettre à chacun de faire des suggestions d'amélioration sur les conditions de travail, ...

2.3 - Formation

Chaque année un planning des formations est établi en fonction des besoins et de la réglementation. Un budget « Formation » est attribué annuellement.

Objectif 2018/2019 : Utiliser le budget « Formation » pour l'année en cours.

Résultat : En 2018, COFATECH a investi pour le volet « Formation » 133% du budget initialement prévu (soit un dépassement de budget de 33%).

Objectifs 2019/2020 : Proposer aux salariés volontaires la formation « Equipier de Première Intervention ».

Sensibiliser l'ensemble des salariés aux principes du Global Compact.

Mettre en place un processus d'intégration des nouveaux salariés.

2.4 - Motivation des salariés

- ❖ Plusieurs événements conviviaux sont organisés pour le Personnel afin de renforcer les liens et de développer la culture de l'entreprise (pot de fin d'année, 25 ans de l'entreprise, ...).

V – Nos actions

2 – Capital Humain



2.4 - Motivation des salariés (suite)

- ❖ Une salle de pause équipée (vaisselle, micro-ondes, plaques de cuisson, hotte, réfrigérateur, évier, lave-vaisselle, ...) est mise à disposition de l'ensemble du Personnel lors des pauses.
- ❖ A l'extérieur, un espace est aménagé (pergola, table, chaises) pour les fumeurs et pour ceux désirant profiter du soleil en été.
- ❖ La Direction verse à ses collaborateurs des primes exceptionnelles, selon les résultats de l'entreprise.
- ❖ Effectuer une activité en dehors de l'entreprise permettrait d'apprendre à mieux connaître ses collègues et de passer un moment convivial.

Objectif 2019/2020 : Participer à des activités inter-entreprises.

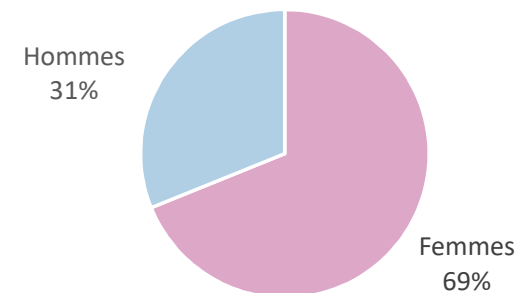
2.5 - Elimination de la discrimination, du travail forcé et du travail des enfants – Lutte contre les inégalités

- ❖ Les femmes sont au cœur de l'activité de COFATECH.

Objectif : Participer à l'insertion des femmes dans le monde professionnel.

Résultat : 69 % des salariés de COFATECH sont des femmes.

- ❖ COFATECH n'a recourt à aucune forme de discrimination, que ce soit lors d'un recrutement, ou bien lors d'une promotion. Chacun est apprécié indépendamment de sa couleur de peau, son âge, son sexe, sa religion, ...



V – Nos actions

2 – Capital Humain



2.5 - Elimination de la discrimination, du travail forcé et du travail des enfants – Lutte contre les inégalités (suite)

- ❖ COFATECH favorise également l'insertion des personnes en situation d'handicap dans le monde professionnel en confiant certaines opérations de conditionnement manuel à un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) local.

Objectif : Participer à l'insertion des personnes en situation d'handicap dans le monde professionnel.

Résultat : En 2018, 18 missions ont été confiées à un ESAT local.

Objectif 2019/2020 : Continuer à favoriser l'insertion des personnes en situation d'handicap.

- ❖ COFATECH accueille des stagiaires, des personnes en alternance ou en contrat de professionnalisation, dans le cadre de leur cursus scolaire. La relation entre COFATECH et chaque personne est alors contractualisée.

Objectif 2018/2019 : Favoriser l'accueil des stagiaires ou alternants.

Résultat : Entre juillet 2018 et juin 2019, COFATECH a accueilli 1 personne en alternance et 1 stagiaire.

- ❖ Les salaires du Personnel sont fixés conformément à notre convention collective (IDCC 1555).
- ❖ 4 Personnes de COFATECH sont membres du CEW (Cosmetic Executive Women). C'est un réseau professionnel de la beauté qui soutient les centres de Beauté prodiguant des soins esthétiques en milieu hospitalier.
- ❖ COFATECH souhaite s'investir dans la lutte contre les inégalités et soutenir des organismes locaux aidant les personnes en difficulté.

Objectifs 2019/2020 : Anonymiser les candidatures lors des recrutements.

Participer à une association locale (réfugiés, analphabètes, ...).

V – Nos actions

3 – Prévention de l'environnement



3.1 - Réduction de nos impacts, liés à nos activités, sur l'environnement

COFATECH souhaite réaliser un Bilan Carbone afin de comptabiliser ses émissions de gaz à effet de serre et de réduire ces rejets.



Objectif 2018/2019 : Réaliser un Bilan Carbone courant 2019.

Résultat : Des devis sont en cours d'établissement par des organismes spécialisés.

Objectif 2019/2020 : Effectuer le Bilan Carbone et mettre en place le plan d'actions associé.



3.2 – Analyse du Cycle de Vie

COFATECH souhaite réaliser une Analyse du Cycle de Vie de ses produits afin d'évaluer les impacts environnementaux des produits fabriqués.

Objectif 2019/2020 : Réaliser une Analyse du Cycle de Vie.



3.3 - Gestion des ressources

❖ Un audit énergétique a été réalisé en 2018.

Objectif 2018/2019 : Etablir un plan d'actions suite à cet audit énergétique.

Résultat : Le plan d'actions est en cours.

Objectif 2018/2019 : Analyser et mettre en place des actions correctives suite à l'audit énergétique.



❖ Une vérification de la chaudière et de la climatisation a lieu tous les ans. Cela permet de diminuer les risques de perte d'énergie.

Objectif 2018/2019 : Faire vérifier la chaudière et la climatisation en 2018.

Résultat : La climatisation a été vérifiée en septembre 2018 et la chaudière en octobre 2018.

Objectif 2019/2020 : Faire contrôler ces appareils en 2019.



V – Nos actions

3 – Prévention de l'environnement



3.3 - Gestion des ressources (suite)

- ❖ Nous commençons à utiliser des ampoules à basse consommation. Les changements d'ampoules se font au fur et à mesure.
- ❖ COFATECH récupère la chaleur résiduelle dégagée par les compresseurs. Elle permet de chauffer une des salles de Production en hiver.
- ❖ COFATECH souhaite mettre en place d'autres actions afin de réduire ses consommations et/ou les rendre plus responsables.

Objectifs 2019/2020 : Achat d'électricité verte.

Installer des détecteurs de présence pour l'éclairage des vestiaires femme.

Mettre en place des boutons-poussoirs ou des détecteurs infra-rouges à chaque point d'eau.

Isoler la salle de conditionnement des produits alcooliques afin d'optimiser la consommation d'énergie.

3.4 - Préservation de la biodiversité et des paysages

- ❖ COFATECH a investi dans un compacteur industriel afin de réduire notre volume de déchets non recyclables.
- ❖ Des bacs de rétention ont été installés dans les racks et au niveau des lignes alcooliques afin de recueillir d'éventuels écoulements provenant des produits alcooliques.



V – Nos actions

3 – Prévention de l'environnement



3.4 - Préservation de la biodiversité et des paysages (suite)

- ❖ Un tri des déchets est réalisé sur l'ensemble des déchets produits. Chaque type de déchets dispose d'un contenant. On distingue : le carton, le film étirable, la ferraille, le verre, le papier, les mandrins plastiques, les palettes en bois usagées, les rebuts de vrac, le complexe, les cartouches et le compacteur (déchet tout venant).

Objectif 2018/2019 : Trier nos déchets selon leur catégorie.

Résultats : En 2018, nous avons rejeté 83920 kg de déchets dont 47% ont été revalorisés par nos prestataires.

Un tri sélectif a été mis en place concernant les déchets ménagers avec l'ajout de deux poubelles identifiées et d'un container à couvercle jaune pour tous les emballages.

Un bac a également été ajouté en zone de Production afin de récolter d'éventuels morceaux de bois.

Objectif 2019/2020 : Diminuer la quantité de déchets et améliorer notre performance de tri.

- ❖ Une borne électrique a été installée afin d'encourager les salariés et les visiteurs à se déplacer à l'aide d'un véhicule électrique.
- ❖ Les véhicules de société (diesel) ont été remplacés par des voitures hybrides. Une vignette CRIT'Air 1 est apposée sur les pare-brises de ces véhicules justifiant leur faible niveau de pollution.
- ❖ Nous privilégions l'envoi de nos courriers en « lettre verte ». Cela permet de diminuer le taux de rejet de CO₂ de 30%.



V – Nos actions

3 – Prévention de l'environnement



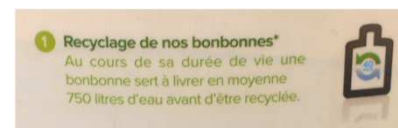
3.4 - Préservation de la biodiversité et des paysages (suite)

- ❖ COFATECH utilise des produits de nettoyage et de désinfection validés par ECOCERT : ils sont non dangereux pour l'environnement.
- ❖ COFATECH réduit ses consommations d'eau.
 - Un lave-vaisselle est installé dans la salle de pause et fonctionne uniquement lorsque l'appareil est plein.
 - Les besoins en eau des espaces verts ont été limités : l'arrosage, lorsqu'il est nécessaire, a été automatisé.

Objectif 2018/2019 : Réduire la consommation d'eau.

Résultat : En 2018, 443 m³ d'eau ont été consommés sur l'ensemble du site de COFATECH.

- ❖ L'eau du réseau est utilisée pour les besoins domestiques et pour le nettoyage et la désinfection des équipements de production.
- ❖ COFATECH met à disposition des salariés deux fontaines à eau équipées de bonbonnes de 18,9 L. Une fois vides, ces dernières sont récupérées et réutilisées par le fournisseur.
- ❖ Une machine de désinfection a été installée. Cela permet de désinfecter les équipements uniquement avec de l'eau osmosée.
- ❖ Nous utilisons également en Production des tuyaux de transferts certifiés sans phtalate. Cette particule est dangereuse pour l'environnement, notamment pour les organismes aquatiques.



V – Nos actions

3 – Prévention de l'environnement



3.4 - Préservation de la biodiversité et des paysages (suite)

- ❖ COFATECH a adhéré au projet régional « Usine du Futur ». Nous souhaitons, via ce projet, dématérialiser les dossiers de lot et ainsi réduire de manière conséquente notre consommation de papier.

Objectif : Réduire la consommation de papier.

Résultat : En 2018, nous avons consommé 1198 kg de papier.

- ❖ COFATECH souhaite continuer ses progrès dans le but de protéger l'environnement.

Objectifs 2019/2020 : Réduire les déplacements motorisés (covoiturage, vélo, ...).

Optimiser les déplacements, notamment les frets, en évitant les trajets à vide.

Mobiliser les collaborateurs sur les gestes et attitudes « éco-responsables ».

Réduire la consommation de papier (impression recto-verso, suppression des demandes d'absence papier (optimisation de la pointeuse BODET), ...).

Réduire la consommation de gobelets en plastique et en carton (remplacement par des mugs).

Utiliser du papier recyclé ou labellisé (FSC, PEFC, ...).

Participer à un programme de restauration ou préservation d'écosystème dégradés ou d'espèces en voie d'extinction (Fondation Goodplanet, Reforest'Action, WWF, ...).

V – Nos actions

4 – Relations avec les clients et les fournisseurs



4.1 – Mesure et analyse du niveau de satisfaction des clients

Objectif 2019/2020 : Mesurer la satisfaction de nos parties prenantes et optimiser la relation.



4.2 - Sensibiliser

Notre objectif est de satisfaire les besoins des clients et les orienter sur des solutions plus durables.

Objectif 2019/2020 : Proposer des solutions durables lors de nouveaux projets.



4.3 - Accompagnement de nos fournisseurs et prestataires de proximité sur des questions liées à l'environnement

❖ COFATECH privilégie des partenariats avec des fournisseurs et sous-traitants de proximité.

Objectif 2018/2019 : Partenariats avec 70% de fournisseurs et sous-traitants dans un périmètre de 200 km autour de Loudun.

Résultat : Nous travaillons actuellement avec 61,7% de fournisseurs et sous-traitants de proximité.

Objectif 2019/2020 : Continuer à développer notre réseau de partenaires locaux.



❖ Des partenariats avec des fournisseurs ont vu le jour afin de développer un film complexe sans aluminium et recyclable.

V – Nos actions

4 – Relations avec les clients et les fournisseurs



4.4 – Sélection et référencement des fournisseurs responsables

Objectifs 2019/2020 : Rédiger une « Charte engagement RSE fournisseur » qui devra être signée par tous nos fournisseurs.

Rédiger une « Charte Achats Responsables ».

Définir les critères de sélection et d'évaluation des fournisseurs et sous-traitants.

Évaluer les fournisseurs et sous-traitants selon les critères RSE (Évaluation EcoVadis, Audit externe).

4.5 - Communication de nos bonnes pratiques à nos parties prenantes

- ❖ Par le biais de ce rapport RSE, COFATECH communique ses résultats de l'année précédente et ses objectifs pour l'année prochaine.
- ❖ COFATECH partage également avec ses parties prenantes sa performance RSE via la plateforme EcoVadis.
- ❖ Afin de lutter contre la corruption, COFATECH n'accepte aucun cadeau de la part de ses parties prenantes.

Objectif 2019/2020 : Rédiger un « Code d'éthique » que nous ferons signer à tous nos partenaires.

V – Nos actions

5 – Ancrage local



5.1 – Concertation locale / Dialogue

- ❖ Des membres de COFATECH participent à des réunions organisées par des organismes locaux dont la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de la Vienne.
- ❖ COFATECH est membre de la Cosmetic Valley, réseau mondial de la parfumerie et cosmétique.

5.2 - Implication de l'entreprise dans son territoire local

- ❖ COFATECH a adhéré début 2019 au projet régional « Usine du Futur ».

Objectif : Déployer le projet courant 2019/2020.

Résultat : Plusieurs réunions ont eu lieu en présence d'un représentant de l' « Usine du Futur ». Le projet est en cours.

- ❖ COFATECH est membre de la CCI de la Vienne.
- ❖ COFATECH adhère également au Club interentreprise du Pays Loudunais.

VI – Communication sur le Progrès

1 – Les 10 principes du Global Compact



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme

2. Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

Droits de l'Homme

3. Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

4. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi

5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

6. Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Normes internationales du travail

7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement

8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Environnement

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Lutte contre la corruption

LES 10 PRINCIPES

VI – Communication sur le Progrès 2 – Tableau de concordance



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Thème du Global Compact	Concordance avec les ODD	Rapport RSE COFATECH
Droits de l'Homme (principes 1 et 2)	ODD 1	p. 8-15 ; 23
	ODD 2	p. 8-15 ; 23
	ODD 3	p. 8-15 ; 23
	ODD 4	p. 8-15 ; 23
	ODD 5	p. 8-15 ; 23
	ODD 6	p. 8-10 ; 16-20; 23
	ODD 8	p. 8-15 ; 21-23
	ODD 10	p. 8-15 ; 23
	ODD 11	p. 8-10 ; 21-23
	ODD 16	p. 8-10 ; 21-23
	ODD 17	p. 8-10 ; 21-23
Normes internationales du travail (principes 3 à 6)	ODD 1	p. 8-15 ; 23
	ODD 3	p. 8-15 ; 23
	ODD 5	p. 8-15 ; 23
	ODD 8	p. 8-15 ; 21-23

VI – Communication sur le Progrès 2 – Tableau de concordance



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Thème du Global Compact	Concordance avec les ODD	Rapport RSE COFATECH
Normes internationales du travail (principes 3 à 6)	ODD 9	p. 8-10 ; 16-20 ; 23
	ODD 10	p. 8-15 ; 23
	ODD 16	p. 8-10 ; 21-23
	ODD 17	p. 8-10 ; 21-23
Environnement (principes 7 à 9)	ODD 2	p. 8-15 ; 23
	ODD 6	p. 8-10 ; 16-20 ; 23
	ODD 7	p. 8-10 ; 16-20 ; 23
	ODD 9	p. 8-10 ; 16-20 ; 23
	ODD 11	p. 8-10 ; 21-23
	ODD 12	p. 8-10 ; 16-23
	ODD 13	p. 8-10 ; 16-23
	ODD 14	p. 8-10 ; 16-20 ; 23
	ODD 15	p. 8-10 ; 16-20 ; 23
ODD 17	p. 8-10 ; 21-23	

VI – Communication sur le Progrès 2 – Tableau de concordance



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Thème du Global Compact	Concordance avec les ODD	Rapport RSE COFATECH
Lutte contre la corruption (principe 10)	ODD 3	p. 8-15 ; 23
	ODD 10	p. 8-15 ; 23
	ODD 16	p. 8-10 ; 21-23
	ODD 17	p. 8-10 ; 21-23